



## Territoire de Thiers



La «**synthèse emploi-formation**» présente, au travers d'une batterie d'indicateurs synthétiques, la situation du territoire, ses principales forces et faiblesses ainsi que les principales évolutions enregistrées dans l'année.

Elle fait partie de la collection des portraits de territoire qui s'appuie sur trois publications complémentaires :

- ✓ cette «**synthèse emploi-formation**»
- ✓ le «**portrait emploi-formation**» qui aborde plus en détail les thématiques de l'économie, de l'emploi local, du marché du travail, de la formation initiale et de la formation continue à destination des demandeurs d'emploi
- ✓ la «**mise en perspective des territoires auvergnats**», document essentiellement graphique qui positionne les territoires auvergnats les uns par rapport aux autres et permet de visualiser leurs spécificités.



## DES FORCES

- En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Thiers se distingue par :
- ✓ **des entreprises anciennes plus solides** : plus d'une défaillance sur deux concerne une structure jeune (moins de 4 ans d'ancienneté),
  - ✓ **une moindre exposition aux aléas économiques** avec la plus faible concentration de l'emploi (seulement 11% des salariés dans les établissements employant plus de 200 personnes),

## DES FAIBLESSES

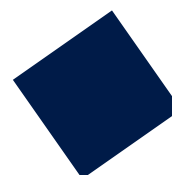
- En comparaison avec le département ou la région, le territoire de Thiers se distingue par :
- ✓ une **population plus précaire** (part des foyers imposables inférieure de 9 points),
  - ✓ **une moindre adaptabilité des actifs aux changements** liée à leur niveau de diplôme (73 actifs titulaires d'un niveau supérieur ou égal au bac +2 pour 100 non diplômés), à leur qualification (4 DE sur 10 sont manœuvres, ouvriers spécialisés ou employés non qualifiés) et à leur âge (133 DE séniors pour 100 DE jeunes),
  - ✓ **une faible dynamique du marché du travail** qui se traduit par un taux de rotation de DE moindre et une part supérieure du chômage de longue durée,
  - ✓ **une structure de l'emploi potentiellement plus pénalisante** : la faible emprise des services (un salarié sur cinq), la sur-représentation de l'emploi industriel (près d'un salarié thiernois sur 2) et une **part conséquente de**

- ✓ **des difficultés de recrutement plus faibles** avec 14 offres d'emploi durable pour 100 demandes,
- ✓ bien que inférieure à la valeur départementale, **une relative attractivité** du territoire en tant que lieu de résidence (apport migratoire moteur de la croissance démographique).

- L'emploi dans les secteurs fragiles\*** (42% contre 22% dans le Puy-de-Dôme),
- ✓ un **emploi offert en baisse** (-5%) et de **moindre qualité** (plus d'une offre non qualifiée sur deux, moins d'une offre durable sur trois),
  - ✓ un **recul du nombre de formés** en formation initiale (-3,1%) en lien avec la **faiblesse du taux d'attractivité**,
  - ✓ une **moindre capacité à former ses résidents**, qu'ils soient élèves (un sur trois), apprentis (un sur dix) ou stagiaires de la FPC (un sur trois) et à les occuper (7 actifs sur 10),
  - ✓ expliquant pour partie le **départ massif des jeunes** du territoire.
  - ✓ un **moindre recours à l'alternance** avec la faiblesse du poids de l'**apprentissage** (près de 20 points inférieur au taux régional) et la plus faible part des entrées en **contrat de professionnalisation**.

## DES OPPORTUNITÉS/MENACES POTENTIELLES ?

- ✓ Dans le territoire de Thiers, plus de 3 emplois sur 10 relèvent de la **sphère présente\*\***. Selon l'état de la conjoncture, leur forte présence sur le territoire constitue une opportunité ou un facteur de menace. Il en est de même de la sphère du **domaine public** qui représente un emploi sur quatre.
- ✓ La part des **formés sur des niveaux 5** en FI est de 10 points inférieure à la moyenne régionale.
- ✓ La **formation initiale** thiernoise se distingue également par la sous-représentation du domaine technico-professionnel des **services** et plus spécifiquement des formations **sanitaires ou sociales**.
- ✓ Il en est de même pour la FPC, par ailleurs sur-représentée à Thiers dans le domaine du **développement personnel**.



\* : 3 secteurs importants ayant connu les plus fortes diminutions d'effectifs en France sur la période 2005-2010 (cf. définitions en dernière page).

\*\* : La sphère présente groupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.



## POPULATION, ACTIFS

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Indice de vieillissement	<b>119</b>	108	<i>Dynamique démographique</i>
Potentiel de départs à la retraite des actifs	26 %	26 %	<i>Besoin de renouvellement des actifs</i>
Tx de migration nette	+ 1,0 %	+ 1,6 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Tx de migration nette des jeunes	<b>-20,7 %</b>	+ 9,2 %	<i>Attractivité du territoire</i>
Part des foyers imposables	<b>44,3 %</b>	53,5 %	<i>Précarité de la population</i>
Taux d'activité des seniors	53 %	56 %	<i>Réservoir de main d'oeuvre</i>
Indice de qualification	<b>73</b>	151	<i>Adaptabilité de la population active</i>



## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Part entreprises défaillantes de 4 ans ou +	<b>46 %</b>	59 %	<i>Solidité du tissu économique</i>
Evolution emploi salarié	+ 0,2 %	+ 1,0 %	<i>Dynamique de l'activité économique</i>
Part sphère préventive (hors dom. pub.)	<b>32 %</b>	41 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part sphère domaine public	<b>25 %</b>	28 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part emploi dans secteurs fragiles	<b>42 %</b>	22 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi industriel	<b>47 %</b>	26 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Part emploi dans les services	<b>21 %</b>	37 %	<i>Fragilité de l'emploi</i>
Indice de concentration de l'emploi	<b>11 %</b>	29 %	<i>Exposition aux aléas économiques</i>
Part résidents travaillant sur le territoire	<b>71 %</b>	80 %	<i>Capacité du territoire à occuper ses résidents</i>



## MARCHÉ DU TRAVAIL

	Territoire	Département	Une mesure de ...
Evolution DEFM	+ 3%	+ 3%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Taux de rotation DE	<b>1,1</b>	1,3	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Indice de vieillissement DE	<b>133</b>	112	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DELD	<b>47 %</b>	43 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Part des DE non qualifiés	<b>41 %</b>	31 %	<i>Difficultés d'insertion</i>
Evolution offre	- 5%	+ 9%	<i>Dynamique du marché du travail</i>
Part des offres durables	<b>29 %</b>	40 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Part des offres non qualifiées	<b>54 %</b>	36 %	<i>Qualité de l'emploi offert</i>
Taux de tension	<b>14</b>	26	<i>Difficultés de recrutement</i>

## LÉGENDE

Comparaison au territoire de référence  
**xx** : situation plus favorable  
**xx** : situation moins favorable  
 xx : notion favorable/défavorable ambiguë

Sources dans l'encadré en dernière page

## FORMATION INITIALE

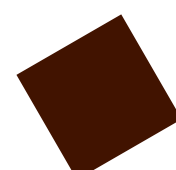
	Territoire	Région	Une mesure de...
Evolution*	-3,1 %	-0,1 %	<i>Dynamique de la démographie scolaire</i>
Part du domaine technico-professionnel des services*	<b>41 %</b>	51 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part des apprentis	<b>6 %</b>	25 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du niveau V*	<b>17 %</b>	27 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux d'attractivité*	<b>68 %</b>	128 %	<i>Adéquation demande / offre de formation</i>
Part élèves résidents formés sur le territoire*	<b>35 %</b>	64 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part apprentis résidents formés sur le territoire*	<b>9 %</b>	41 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	<b>0 %</b>	6 %	<i>Nature des besoins en formation</i>

\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales

## FPC DES DEMANDEURS D'EMPLOI

	Territoire	Région	Une mesure de...
Part du domaine technico-pro. des services*	<b>23 %</b>	30 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Part du domaine du développement personnel*	<b>55 %</b>	51 %	<i>Besoins en formation d'aide à l'insertion</i>
Part des formations certifiantes ou qualifiantes*	<b>30 %</b>	33 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part du niveau V en formation certif. ou qualif.*	<b>43 %</b>	43 %	<i>Accès à un premier niveau de qualification</i>
Part des entrants en FPC certifiante/qualifiante visant à augmenter leur niveau de formation*	<b>31 %</b>	34 %	<i>Accès à la qualification</i>
Part résidents formés sur le territoire*	<b>33 %</b>	65 %	<i>Capacité du territoire à former ses résidents</i>
Part du domaine sanitaire et social	<b>2 %</b>	7 %	<i>Nature des besoins en formation</i>
Taux de recours aux contrats de pro°	<b>0,5 %</b>	0,6 %	<i>Mobilisation de l'alternance</i>

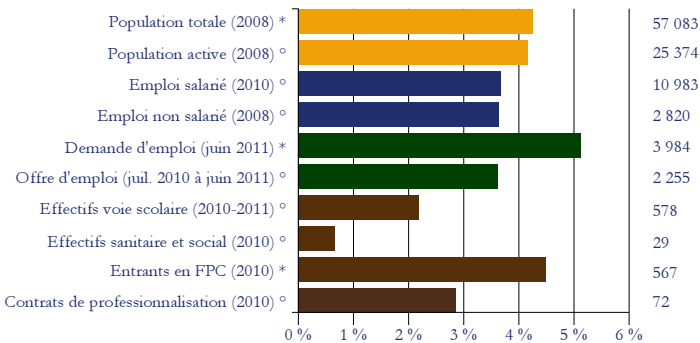
\* : hors effectifs des écoles sanitaires et sociales - ° : part des contrats de professionnalisation dans les effectifs salariés





Avec plus de 57 000 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2008, le territoire de Thiers est le 10<sup>e</sup> territoire auvergnat sur 14 pour sa population et pèse 4,3% du total régional. Le poids est du même ordre pour la population active et pour les entrants en FPC.

Le poids du territoire dans la région

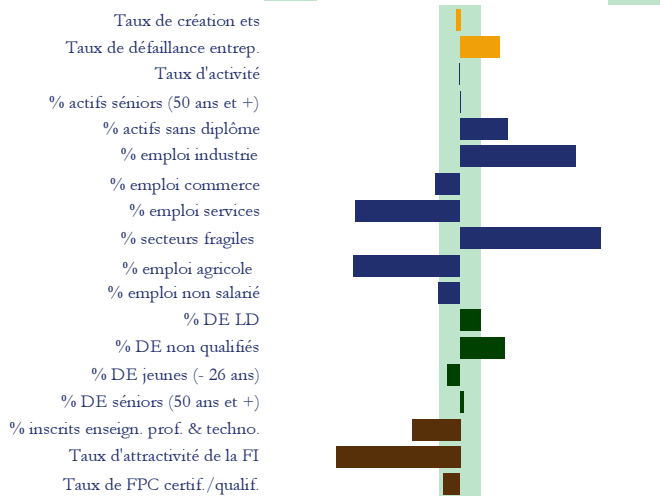


\* : au lieu de résidence ; ° au lieu de travail ou de formation Sources dans l'encadré en dernière page

Le territoire présente par contre quelques **spécificités**. Ainsi, l'emploi est sous-représenté, qu'il soit salarié (moins de 11 000 salariés ; 3,7% du total régional), non salarié (3,6% des actifs régionaux) ou offert (3,6% des offres déposées). La situation est encore plus marquée pour les contrats de professionnalisation (72 entrées ; 2,9%), les effectifs inscrits en voie scolaire professionnelle ou technologique (578 élèves ; 2,2%) et les effectifs en formation sanitaire sociale (29 formés ; 0,7% du total régional). A l'inverse, le territoire de Thiers excède son poids moyen pour la demande d'emploi (près de 4 000 DE soit 5,1% du total régional).

A ces différences s'ajoutent des **spécificités plus qualitatives**. La première porte sur la démographie d'entreprises avec un taux de défaillance d'entreprises plus élevé (1,4% contre 1,1% en région). La deuxième porte sur la nature de son tissu économique, marqué par le poids de l'emploi salarié dans

Les principales spécificités du territoire



- /+ : sous/sur représentation du territoire par rapport à la moyenne régionale.

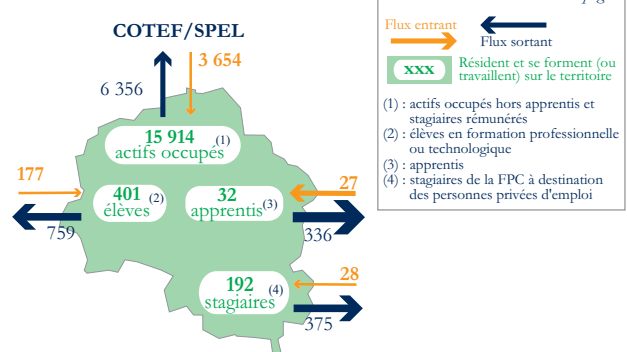
Pas de spécificité du territoire Sources dans l'encadré en dernière page

l'industrie (47%) et dans les secteurs dits fragiles (42% du total contre 21% en Auvergne), au détriment de l'emploi dans le commerce et les services (24% et 21%) et de l'emploi agricole (3,4% vs 5,9% en région).

Concernant la formation, le territoire se caractérise par une orientation professionnelle et technologique moins marquée (en cohérence avec la moindre attractivité des formations de ce domaine).

L'examen d'indicateurs tels que la part des actifs sans diplôme (13% versus 10%) et celle des DE non qualifiés (41%) ou de longue durée (47%) semble indiquer une fragilité spécifique des actifs thiernois.

Les mobilités sur le territoire

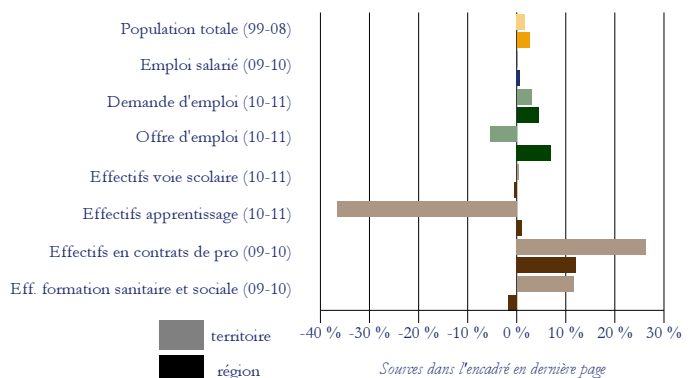


L'analyse des **mobilités géographiques** montre des soldes systématiquement déficitaires pour les élèves, les apprentis, les stagiaires de la FPC et les actifs occupés. Le volume de ces flux souligne même que le territoire est le siège de mobilités importantes, une situation logique compte-tenu de la proximité et de la facilité d'accès à Clermont-Ferrand.

Les principales **évolutions récentes** font état d'un bilan proche de celui enregistré au régional pour la population totale, l'emploi salarié et la demande d'emploi en hausse et pour les effectifs en voie scolaire, stables. Elles semblent moins favorables ou plus défavorables pour ce qui concerne l'offre d'emploi ou les effectifs en apprentissage.

Elles sont plus favorables ou moins défavorables pour la signature des contrats de professionnalisation et les entrées en formation sanitaire ou sociale.

Les principales évolutions sur le territoire





## POPULATIONS, ACTIFS

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Thiers se caractérise par :

- ✓ Une proportion de **foyers fiscaux imposables** en progression de 0,3 point à 44,3% et un **revenu fiscal moyen** par foyer imposable en hausse de 0,3% (+ 93 €),

- ✓ Une **progression du nombre d'allocataires** de minima sociaux de 2,4% dans le Puy-de-Dôme (précarité croissante et/ou montée en puissance des dispositifs ?)
- ✓ Une **réorientation des minima sociaux** au profit des actifs (+4,5% pour le RSA, l'AAH et l'ASS contre -5,3% pour l'AER, l'AV et l'ASI dans le département).

## ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Thiers se caractérise par :

- ✓ Un **tissu économique plus dynamique** avec des créations d'établissements en hausse de 13,6% (+55 établissements pour un total de 459 créations),
- ✓ Une **progression concentrée sur le tertiaire**, notamment dans les services divers (+25%), le commerce au sens large (+13%) et, plus particulièrement, dans le commerce de détail hors automobile (+13%),

- ✓ Un **emploi stable en moyenne** (+0,2% ; 18 emplois créés), qui s'est amélioré dans le tertiaire (66 emplois créés ; +1,5%) mais s'est détérioré dans la construction (45 emplois détruits ; -5%),
- ✓ Une **situation comparable dans l'industrie** avec une stabilité (2 emplois détruits) résultant de créations dans les industries du papier/carton (+63) et du cuir/chaussure (+40) et de destructions dans la forge, traitement des métaux (-54) et la fabrication de produits en plastique (-52 emplois).

## MARCHÉ DU TRAVAIL

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Thiers se caractérise par :

- ✓ Une **dégradation de l'offre d'emploi quantitative** (-128 offres ; -5,4%) et **qualitative** (-30% de l'offre durable, -10% de l'offre qualifiée).
- ✓ Un **marché de l'emploi durable en recul significatif dans le tertiaire** (-250 offres) en particulier dans l'administration (-62%), le commerce de détail hors automobile (-42%) et le transport routier (-84%) mais relativement stable dans l'industrie et la construction.

- ✓ Une **demande d'emploi en progression** significative (+117 DE ; +3,0%), notamment pour les seniors (+11%), les DE de longue et de très longue durée (+9% et +22%) et les DE TH (+15%).
- ✓ Une **amélioration de la situation** des DE peu qualifiées, peu formés et des jeunes (demande dont la hausse est inférieure à +2%).

## FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Par comparaison avec l'année précédente, le territoire de Thiers se caractérise par :

- ✓ Un **repli des effectifs inscrits en formation initiale** (-3,1%), imputable à l'**apprentissage** (-37%).
- ✓ Une **baisse concentrée sur les spécialités de la production** (-10%), notamment dans les technologies de

commande des transformations industrielles (-43%) ou les spécialités mécanique-électricité (-32%).

- ✓ Un **apprentissage** qui perd 22 inscrits en un an, dont l'essentiel dans la spécialité mécanique générale et de précision, usinage

# SYNTHÈSE EMPLOI-FORMATION

## DÉFINITIONS

**Indice de vieillissement** : rapport entre la part des plus âgés et celle des plus jeunes (pour la population totale : 60 ans et plus et moins de 20 ans, pour les demandeurs d'emploi : 50 ans et plus et moins de 25 ans). Si l'indice dépasse 100, il indique un niveau de vieillissement important, la part des personnes âgées dépassant celle des jeunes.

**Potentiel de départs à la retraite** : calculé à partir de la part des actifs de 50 ans et plus dans la population active occupée. Il indique le poids des départs à la retraite à horizon 10 ans par territoire.

**Taux de migration nette** : évalué en rapportant le solde migratoire (différence entre les entrées et les sorties sur le territoire) à la population moyenne du territoire sur la période. Cette dernière se calcule comme le nombre de résidents stables sur la période plus la moitié des entrées et des sorties.

**Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante (calculée ici pour les tranches d'âge 15-64 ans).

**Indice de qualification** : rapport entre le nombre d'actifs possédant au moins un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle et les actifs sans qualification (inférieure au CAP ou au BEP). Plus l'indice est élevé et supérieur à 100, plus le rapport est favorable aux personnes qualifiées. Plus il est faible, plus le poids des personnes sans qualification est important.

**Sphère présentielle** : regroupe les activités majoritairement tournées vers la satisfaction des ménages présents dans la zone, qu'ils soient résidents ou touristes.

**Domaine public** : regroupe les emplois de la fonction publique.

**Part de l'emploi dans les secteurs fragiles** : sont considérés comme « fragiles » les trois secteurs importants (plus de 1% de l'emploi salarié) dont l'évolution nationale des effectifs a été la plus faible sur les cinq dernières années. Ces 3 secteurs sont la fabrication d'autres produits industriels, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; fabrication de machines.

**Indice de concentration** : part de l'emploi dans les entreprises de 200 salariés et +.

**Taux de rotation de la demande d'emploi** : somme des demandes d'emploi enregistrées pour l'année n et des demandes d'emploi sorties pour l'année n, rapportée au stock des DEFM au 31/12 de l'année n-1 divisé par 2.

**Part des DE non qualifiés** : part des demandeurs d'emploi ayant déclaré une qualification de manœuvre, d'ouvrier spécialisé ou d'employé non qualifié.

**Part des offres durables** : rapport entre les offres de catégorie A c'est-à-dire les CDD de plus de 6 mois ou les CDI et l'offre d'emploi enregistrée.

**Part des offres non qualifiées** : rapport entre les offres portant sur les qualifications de manœuvre, ouvrier spécialisé ou employé non qualifié et l'offre d'emploi enregistrée.

**Taux de tension** : nombre d'offres d'emploi de catégorie A collectées dans l'année rapporté au nombre de demandes d'emploi de catégories A, B ou C enregistrées sur la même période.

**Taux d'attractivité** : rapport entre le nombre de candidats (1<sup>ers</sup> vœux) et la capacité d'accueil d'une section de formation.

Un taux inférieur à 100 signifie qu'il y a moins de demandes en vœu 1 que de places, et par conséquent une attractivité réduite. A l'inverse, une section présentant un taux supérieur à 100 est dite attractive.

**Taux de recours à l'alternance** : rapport entre le nombre d'entrées en alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) et le nombre de salariés d'un territoire ou d'un secteur.

**Cartes des mobilités sur le territoire** : hormis le cas des actifs occupés (source INSEE - EAR), toutes les mobilités géographiques ne sont pas représentées pour des raisons de disponibilités des données au CARIF OREF. Ainsi, les cartes au lieu de résidence n'intègrent que les flux entre territoires auvergnats alors que sur les cartes au lieu de formation figurent les flux en provenance d'autres régions. Lorsque la mobilité se fait en direction d'un territoire situé en Auvergne mais non connu précisément, le flux n'est pas représentable sur la carte. L'information est néanmoins intégrée dans les tableaux de données.

## SOURCES

**Population totale** : sources INSEE, RP 1999 et EAR

**Population active** : source INSEE EAR

**Minima sociaux** : source DREES

**Stock et créations d'établissements** : source INSEE SIRENE

**Stock et défaillances d'entreprises** : sources INSEE SIRENE et BODACC

**Emploi salarié** : sources Pôle Emploi-UNISTATIS, INSEE CLAP

**Demande d'emploi** : sources DIRECCTE-NOSTRA, DEFM, DEE et DES

**Offre d'emploi** : source DIRECCTE-NOSTRA, OEE

**Effectifs en voie scolaire ou en apprentissage** : sources Conseil Régional,

DRAAF, Rectorat, effectifs inscrits en formation professionnelle ou technologique,

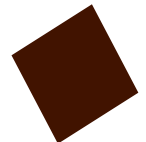
**Attractivité des formations** : source SAIO, Etablissements Publics

**Effectifs en formation sanitaire et sociale** : source DREES, Enquêtes écoles de formations aux professions de santé et sociales

**Effectifs en FPC** : sources AFPA, ASP, Conseil Régional, DIRECCTE, Pôle Emploi

**Contrats en alternance** : source DARES-DIRECCTE

NB : toutes les sources font l'objet d'un retraitement par le CARIF-OREF Auvergne. Le champ détaillé des sources est précisé dans le "Portrait Emploi-Formation".



▶ **Contact : CARIF OREF Auvergne**  
16b rue Fontgèze - 63 000 Clermont-Ferrand  
Tél. : 04 73 19 01 40 / Fax : 04 73 37 31 63

**Portail : <http://www.formationauvergne.com/>**  
**Mail : [oref@cariforef-auvergne.org](mailto:oref@cariforef-auvergne.org)**

